

Repos à Ribérac

Conditions d'utilisation - Chambres d'Hôtes Repos à Ribérac

SIRET 934 88 9999 000 17

1. Application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les réservations effectuées dans les Chambres d'Hôtes Repos à Ribérac, situées au 36 Rue Jean Moulin, 24600 Ribérac, gérées par Aad et Vera Rijgersberg.

2. Séjour

- Le séjour dans nos chambres d'hôtes n'est possible que pour des raisons touristiques, avec une durée de séjour limitée. L'hôte ne peut en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit à la prolongation de son séjour.
- Le contrat est toujours conclu pour un nombre exact de personnes. Si le nombre d'hôtes arrivant est supérieur à celui convenu et qu'aucune autre chambre d'hôtes n'est disponible, le propriétaire peut refuser l'entrée aux hôtes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être compris comme une modification ou une annulation du contrat émanant du propriétaire.

3. Réservation et paiement

- Une réservation est considérée comme confirmée à la réception d'un acompte d'au moins 25% du montant total.
- Le solde doit nous parvenir au plus tard 14 jours avant le début du séjour. Pour les séjours réservés à court terme, le solde sera réglé immédiatement. Les repas et les boissons seront réglés en espèces le matin du départ.
- Le paiement peut être effectué en espèces, par virement bancaire ou par carte de crédit.

4. Conditions d'annulation

- Toute annulation doit être annoncée par écrit ou par e-mail.
- Les frais suivants seront facturés
 - pour une annulation jusqu'à 30 jours avant le début du séjour : l'acompte de 50% sera remboursé, nos frais bancaires seront déduits de ce montant ;
 - en cas d'annulation entre 30 et 15 jours avant le début du séjour : l'acompte de 50 % ne sera pas remboursé, le solde sera supprimé ;
 - en cas d'annulation moins de 15 jours avant le début du séjour : le montant total sera facturé ;
 - si, après l'arrivée, le client décide d'écourter son séjour, le montant total du séjour réservé sera facturé.
- En cas de non-présentation ou de départ anticipé, le montant total du séjour sera facturé.

- Si les propriétaires sont obligés d'annuler le séjour, le client en sera immédiatement informé par écrit ou par courrier électronique. Le client sera immédiatement remboursé des montants qu'il a déjà versés.

5. Arrivée et départ

- L'enregistrement est possible entre 17h00 et 22h00. Les hôtes sont priés de communiquer à l'avance leur heure d'arrivée estimée.
- Si le client souhaite arriver plus tôt ou plus tard que ces horaires, cela n'est possible que sur demande et sous réserve de disponibilité, moyennant des frais de 20 € par chambre.
- En cas d'arrivée après 22h00 sans en avoir informé le propriétaire à l'avance ou sans en avoir convenu, le propriétaire peut disposer de la chambre et la louer éventuellement à d'autres hôtes et le contrat sera considéré comme non conclu. Dans ce cas, le paiement ou le dépôt ne sera pas remboursé.
- Le départ doit avoir lieu avant 11h00 le jour du départ.
- Si le client souhaite quitter la chambre plus tard, cela n'est possible que sur demande et sous réserve de disponibilité, moyennant des frais de 20 € par chambre.

6. Taxe de séjour

- La taxe de séjour est une taxe locale, payable par le client au propriétaire.
- Elle est calculée par nuitée et par personne et ne s'applique qu'aux personnes âgées de plus de 18 ans.
- Le propriétaire paie la taxe de séjour au percepteur.

7. Règlement intérieur

- Il est interdit de fumer dans les chambres et les espaces intérieurs. Il est permis de fumer dans la cour/patio, à condition de ne pas déranger les autres hôtes et d'utiliser un cendrier.
- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés.
- Les hôtes doivent se comporter avec respect envers les autres hôtes et les propriétaires.
- L'utilisation des installations telles que le jardin et les parties communes se fait à vos risques et périls.
- Les heures entre 22h00 et 8h00 sont des heures de calme. Les hôtes doivent respecter ces heures de tranquillité.
- Le petit-déjeuner est servi uniquement dans la salle à manger ou, si le temps le permet, dans la cour privée.

8. Responsabilité

- Les Chambres d'Hôtes Repos à Ribérac ne sont pas responsables de la perte, du vol ou des dommages causés aux biens des hôtes.
- Le client est tenu de maintenir la paix et de n'utiliser les installations, les bâtiments et le mobilier que pour l'usage auquel ils sont destinés.
- Le client s'engage à laisser les chambres en bon état.
- Les dommages causés par les hôtes au logement ou à la propriété doivent être indemnisés.

9. Données personnelles

- Les données personnelles des hôtes sont traitées de manière confidentielle et utilisées exclusivement à des fins de réservation et de communication.

10. Litiges

- En cas de litiges, on tentera en premier lieu de les résoudre par accord mutuel.
- En cas de litige, le droit français s'applique et le tribunal compétent est situé à Périgueux.

En effectuant une réservation dans les Chambres d'Hôtes Repos à Ribérac, le client accepte les présentes conditions générales.